

Les fresques de la chapelle de Chalières

Autor(en): **Reusser, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'assainir ses finances. Les forêts de la commune bourgeoise de Courtelary ont ainsi rapporté durant les 25 dernières années :

1. Coût des constructions et améliorations	Fr. 741.700.—
2. Réduction de la dette bourgeoise (402.545.— - 114.105.—)	288.440.—
3. Augmentation des fonds de réserve (20.204.— - 9.633.—)	10.571.—
	<hr/>
	Fr. 1.040.711.—
Dont à déduire le montant de l'emprunt	55.000.—
	<hr/>
Rapport de la forêt	Fr. 985.711.—

Ce résultat réjouissant a cependant également été favorisé par le fait que les jouissances bourgeoises ont été presque totalement supprimées. C'est ainsi qu'en 1930, chaque ayant droit recevait 3 stères de quartelage hêtre, 3 stères de quartelage sapin, 100 fagots et quelquefois même des versements en argent, prestations qui ont été supprimées jusqu'en 1946. A partir de cette date, l'ayant droit reçoit à nouveau une petite gaube sous forme de 3 stères de ramilles ; sa grande satisfaction et sa fierté sont par contre de voir la situation assainie et ses forêts s'améliorant d'année en année.

Depuis sa remise en fonction en 1946, le conseil de bourgeoisie a tout particulièrement eu soin de ses forêts et il n'a craint aucun sacrifice pour leur amélioration. Nous ne voudrions pas omettre ici de féliciter vivement la commune bourgeoise pour les résultats obtenus, et d'exprimer au conseil notre gratitude pour son activité fructueuse.

Des 26 km. de chemins du projet général, 15 km. ont été construits durant les 23 dernières années ; il reste donc encore 11 km. à construire, ce qui se fera certainement dans les 20 à 30 années à venir. Les forêts et les pâturages de Courtelary, qui en 1930 ne possédaient aucun chemin carrossable, seront alors desservis d'une manière complète et rationnelle. C'est à ce moment-là seulement que les forêts atteindront leur rendement maximum.

O. MÜLLER

Ancien conservateur des forêts du Jura

Les fresques de la chapelle de Chalières

En quittant la ville de Moutier par la route qui conduit vers Court et Sonceboz, on aperçoit à droite une petite église. Elle est située dans un cimetière, au bord du chemin menant vers Perrefitte et vers Bellelay.

Sa destination

On émet deux hypothèses :

1. D'après le *Dictionnaire de Toponymie* d'Henri Jaccard, Chalières vient du vieux français Chalier qui signifie fossé. Ce fut à l'origine le nom donné à la rivière qui descend des Ecorcheresses et qui

est, en effet, profondément encaissée, revêtant parfois la forme d'un fossé. Le nom de la rivière passa au petit village de Chalières et à la chapelle qui fut construite dans son voisinage. Après la peste de 1439 et la guerre de Souabe ravageuse, la peste de 1634 fit disparaître les derniers survivants du hameau. Les maisons furent brûlées, énergique manière de les désinfecter pour toujours. Et la chapelle demeura seule, au milieu des champs et des pâturages, à l'orée des forêts. Une vieille estampe a fixé l'image de cette petite chapelle isolée à l'entrée des gorges.

Mais comment expliquer qu'une simple église rurale ait reçu un décor aussi somptueux ?

2. Le petit sanctuaire est situé tout près de l'abbaye de Moutier, dont il est éloigné d'une dizaine de minutes au plus. Hans Reinhardt nous dit qu'il s'agissait depuis toujours d'une chapelle isolée, dépendant du grand monastère. Une église analogue, faisant elle aussi partie de cette cité monacale existe encore à l'autre extrémité de la ville, mais à une distance bien plus considérable. C'est l'antique église de Grandval.

On sait que les grandes abbayes étaient entourées, à l'époque carolingienne surtout, de nombreux sanctuaires vers lesquels se dirigeaient les processions à certains jours de l'année. Ces pèlerinages imitaient la visite que l'on faisait à Rome aux différentes basiliques. La chapelle de Chalières, dédiée selon toute apparence au Christ-Sauveur, aurait porté le titre du Latran !

Le nom de Chalières semble fournir lui-même des éclaircissements au sujet de la destination de la chapelle. L'orthographe « Zscholiers » dans une charte de 1295 fait croire qu'il ne s'agissait que du « scolarium » de la fameuse école de Moutier où avait enseigné le moine Ison de Saint-Gall. Cette théorie se justifie puisque l'on sait que l'on cherchait à placer les écoles au dehors de l'enceinte du couvent pour ne pas en troubler le calme et le recueil. Et du vallon dans lequel se trouve située la chapelle, on voyait l'abbaye adossée à la montagne voisine...

Entrons dans le petit sanctuaire...

La chapelle romane de Chalières fut restaurée en 1636-37. En décapant le mur qui encadre la simple abside en hémicycle, on vit apparaître des peintures. On continua les recherches et peu à peu, non seulement l'arc triomphal, mais aussi la niche apparut couverte de fresques anciennes, malheureusement assez abimées. Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'ensemble des peintures n'est qu'une ruine mal complétée, qui cependant permet d'en étudier l'iconographie.

Les fresques

Elles forment un tout homogène, un tableau unique ; elles sont donc probablement l'œuvre d'un seul artiste, et semblent avoir été exécutées d'un seul jet. Ces fresques avaient pour but d'encadrer, d'auréoler l'unique autel qui occupait le Chœur de l'église, point central vers lequel il fallait attirer tous les regards.

Un grand Christ aux bras étendus, apparaît au milieu du cul-de-four, dans une énorme auréole ronde. Ses pieds reposent sur le globe

terrestre et sa tête semble pénétrer les cieux. Son visage est imberbe. Un manteau jeté sur l'épaule gauche enveloppe la haute figure vêtue d'une longue tunique. De sa main gauche, le Christ tient le livre de vie portant cette inscription : *Ego sum lux mundi*, « Je suis la lumière du monde ». Sa main droite se lève pour la bénédiction ou pour l'enseignement.

Le Sauveur est accompagné des emblèmes des évangélistes qui remplissent les écoinçons subsistant entre l'auréole et l'arc triomphal.

Le premier évangile est représenté par l'*homme* (que plus tard et à tort on a transformé en ange), Matthieu commençant son récit par la généalogie du Christ dans l'ordre humain.

Le deuxième évangile est figuré par le *lion*, roi du désert, parce que Marc ouvre son évangile sur le tableau de Jean-Baptiste prêchant et baptisant dans le désert.

Le *bœuf* symbolise l'évangile de Luc. Au premier chapitre de celui-ci nous voyons le prêtre Zaccharie offrant le sacrifice dans le temple ; de tous les animaux offerts, le bœuf était le plus noble et le plus digne.

Enfin, l'évangile de Jean est représenté par l'*aigle* montant d'un trait dans le ciel, car il donne dès le premier verset, l'origine divine du Christ.

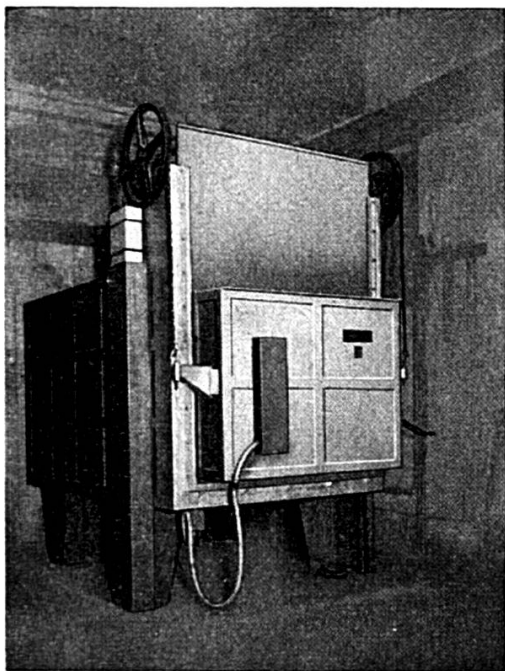
La niche est bordée de riches bandes décoratives. Une frise composée de cubes évidés dessinés en perspective, sépare le cul-de-four de l'hémicycle de l'abside. Dans celui-ci s'alignent les douze apôtres, groupés deux par deux sous des arcades portées par des colonnettes surmontées de tourelles. Le peintre n'a pas voulu les caractériser personnellement, les distinguer les uns des autres. Aussi, aucun des apôtres ne porte un signe : il n'est pas trace des clefs de Pierre, du glaive de Paul, de la Croix d'André. Tous sont confondus dans une uniformité complète ; tous tiennent en main le même livre, symbole de la doctrine unique qu'ils prêchent.

Un seul détail reste mystérieux, inexpliqué. C'est le personnage qui se trouve dans la fenêtre et dont le pendant a disparu. Il semble porter une bourse à la ceinture...

Analysons le *second tableau*, celui qui couvre la façade de l'église, vers le chœur.

La figure centrale est encore le Christ, mais en buste seulement. Il surgit d'un médaillon, et est imberbe, comme le Christ du cul-de-four. Il tient un rouleau de sa main gauche et bénit de la droite. Une auréole se répand autour de lui, là encore.

Sur l'arc triomphal, deux figures se détachent d'un fond composé de bandes horizontales de couleurs progressivement différentes : vert, brun, jaune et rouge-brique se succèdent de bas en haut. Serait-ce deux Saint Jean ? Le personnage de droite offre sur un voile blanc une gerbe de blé, symbole du pain eucharistique. Sur un voile rouge rappelant le sacrifice sanglant de la croix, la figure de gauche offre un agneau symbolique. De chaque côté de l'entrée du chœur, se dressent deux autres figures. S'agit-il vraiment, à gauche, d'une femme ; serait-on en présence d'une annonce ? Celle de droite, probablement l'apôtre Jean, ne s'explique que par le fait qu'autrefois il y avait,



Fours électriques
pour l'industrie
mécanique et
l'horlogerie

*Four à moufle pour trempe,
cémentation, recuit, etc.*

S. A. DU FOUR ÉLECTRIQUE
DELÉMONT

Tél. (066) 2 26 21

815

Les Fabriques de Balanciers Réunies S. A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois

Saignelégier

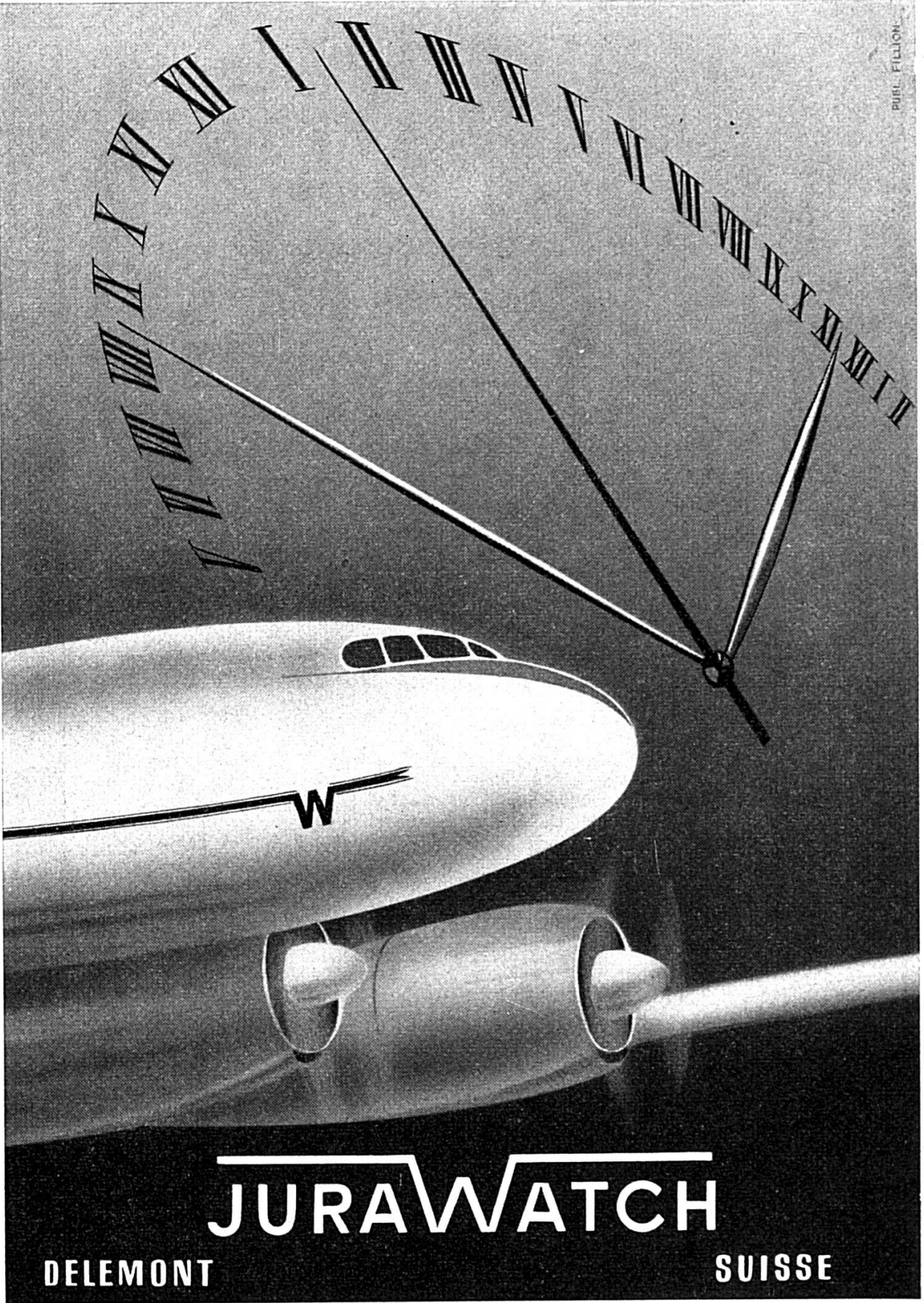
Saint-Imier

Evilard

Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

804



JURAWATCH

DELEMONT

SUISSE

dominant l'autel ou fixé à la voûte, le Crucifix au pied duquel se tenaient debout Marie et Jean.

Enfin, une grecque dessinée en perspective borde les peintures contre le lambris de la nef.

Date des fresques

Les avis sont très différents, opposés même. Je n'ai pas trouvé deux opinions concordantes.

Dans *Les Arts dans le Jura bernois*, G. Amweg attribue ces fresques au XIII^e ou même au XIV^e siècle. Joseph Gantner dans son *Histoire de l'Art en Suisse* les apparente à la deuxième moitié du XII^e siècle : la disposition des apôtres rapprochant ces fresques du célèbre relief des apôtres de la cathédrale de Bâle, dont la date d'environ 1180 semble incontestable. Un expert de la Confédération, M. Albert Naef nous dit : « Il me faut renoncer à des dates aussi anciennes que celles auxquelles j'avais songé tout d'abord : ni le XII^e siècle, ni le XIII^e, peut-être la fin du XIV^e siècle ou le début du XV^e. L'allure des personnages en général, les plis de leurs vêtements, les arcades en demi-ellipse qui les surmontent, les formes et les chapiteaux des colonnettes qui supportent ces arcades, tout cela ne semble pas pouvoir revendiquer une date très reculée. »

Aucun renseignement quant à l'auteur des fresques.

En dernière date, les déductions du D^r Hans Reinhardt, de Bâle, anéantissent toutes les anciennes croyances relatives à leur origine historique.

Après l'étude de ces fresques, ce savant y reconnaît l'art solennel de l'école impériale de Reichenau, telle qu'il se manifeste dans les peintures des églises d'Oberzell, de Goldbach et de Bourgfelden au bord du lac de Constance, et surtout dans les manuscrits exécutés pour les empereurs othoniens. Le Christ imberbe, le mouvement des personnages, l'analogie des plis, des draperies, la gravité du style le confirment dans cette impression. Voici de quelle manière, nous dit-il, travaillait l'artiste des environs de l'an mil :

« Sur une couche de couleur unie, généralement froide et pâle, l'artiste modèle les formes plastiques par des rehauts et des ombres, des tonalités claires et sombres dérivées de la même couleur. Cette plasticité n'est pas le fruit des recherches personnelles de ces peintres, d'études faites sur nature. Les artistes suivent avec une grande fidélité, sans toujours arriver à les comprendre, les recettes de l'art de la basse Antiquité. Celle-ci, sorte de peinture illusionniste, a travaillé avec des nuances de lumière : le contour s'accuse tantôt par un bord clair seulement, tantôt, du côté opposé, par une ligne foncée. Cette règle a été imitée, plus ou moins schématiquement par les peintres de Reichenau. Il en était de même à Chalières, mais le restaurateur (1936) qui a encadré sans compréhension toutes les formes par de malhabiles contours noirs (style du XIII^e siècle, à qui l'on attribua les fresques lors de leur réfection) en a presque entièrement anéanti le caractère particulier. Ce n'est plus que sur quelques parties du Christ et sur le moins retouché des apôtres — premier à gauche de

la petite fenêtre du fond — ainsi que dans certains motifs de la décoration, que l'on peut saisir l'effet curieux de ce modelé, brillant comme une surface métallique.

Les photos (elles sont au nombre de deux !) et les quelques fragments restés intacts, tout comme la magnifique attitude monumentale de la composition dénotent une qualité remarquable, se rapprochant de près des fameux manuscrits de Munich et de Bamberg. »

Le savant bâlois jette ainsi dans le camp des experts bernois, la terreur de l'an mil !

Mais encore, *comment expliquer la présence de fresques de l'école de Reichenau à Moutier ?*

L'abbaye de Moutier-Grandval a été, jusqu'à la Réforme, le centre religieux le plus important de l'évêché de Bâle. Elle fut fondée vers 666 par un élève de saint Colomban venu de Luxeuil, saint Germain, qui en fut le premier abbé. Le monastère connut une belle prospérité à l'époque carolingienne : la fameuse Bible de Grandval, œuvre de l'école de Tours, aujourd'hui au Musée Britannique, en témoigne. En 871, on avait fait appel à un moine de Saint-Gall, Ison, pour enseigner à l'école de l'abbaye les sciences du moyen âge.

Avec l'évêché de Bâle, Moutier faisait partie, après le traité de Verdun, de l'empire de Lothaire, qui fut ensuite cédé à Louis le Germanique. Mais dans le courant du IX^e siècle encore, le Guelfe Rodolphe parvint à fonder un royaume indépendant, établi sur les deux versants du Jura : le royaume de la Haute-Bourgogne.

La dynastie vint à s'éteindre au début du XI^e siècle et le dernier roi, Rodolphe III, légua sa couronne, de son vivant, à son neveu Henri de Bavière, futur empereur. En 1006 Henri II se saisit de la ville de Bâle ; il combla de ses bienfaits la cathédrale et l'évêque. Saint Henri aurait-il montré également ses faveurs au célèbre monastère de Moutier ? Depuis la donation de celui-ci à l'évêque Adalbéron par le roi Rodolphe III en 999, le couvent fut encore plus intimement lié au sort du diocèse. On est donc tout disposé à admettre les largesses de l'empereur, d'autant plus que celui-ci avait tout intérêt à se créer des sympathies dans les centres les plus influents du pays qu'il pensait acquérir. Il ne semble pas impossible que ce soit la décoration de la chapelle de Chalières même qu'Henri II ait offert au monastère, y déléguant un de ses peintres impériaux de Reichenau. Il a peut-être fait décorer également l'ancienne abbatiale détruite par le vandale XIX^e siècle.

Comment expliquer la présence du *revêtement de plâtre* qui a dissimulé ces fresques pendant de longs siècles ?

Est-ce un acte des réformés du XVI^e siècle, désirant faire disparaître de leur église les saints catholiques ?

Est-ce un moyen de désinfection après une épidémie de peste ?

Plus simplement, c'est lors de réparations accomplies dans les années 1565, 1580, 1585 que les fresques furent recouvertes du badigeon qui les préserva durant plus de trois siècles. D'ailleurs, elles avaient perdu leur sens mystique depuis la suppression de l'autel et du crucifix, et dès l'installation d'une chaire dans le chœur ; les protestants du XVI^e ne tenaient pas beaucoup aux peintures murales...

Ainsi, la chapelle de Chalières garde de grands souvenirs de l'antique abbaye jurassienne de Moutier-Grandval. Avec ses secrets, elle veille, au milieu des cyprès et des ifs, sur le grand cimetière de la paroisse.

Georges REUSSER
travail fait à l'Ecole cantonale.

Rapport à la Commission routière du Jura sur le réaménagement des routes N^{os} 6 et 18

Le présent rapport a été établi sur la demande de la commission routière, élargie de l'ACS, section des Rangiers.

Son but primaire était de prévoir un ordre d'urgence des travaux à exécuter sur les routes N^{os} 18 et 6. Au cours de l'enquête que j'ai menée, d'autres problèmes se sont posés et je me permets de les mentionner également afin de faciliter leur discussion et leur éventuelle solution.

Pour permettre l'établissement de ce rapport, j'ai dû dresser un inventaire.

- a) des mesures envisagées conjointement par la Confédération et le canton,
- b) de l'état des études générales et projets d'exécution
- c) des aménagements terminés ou en cours d'exécution et correspondant aux normes mentionnées sous a)
- d) programme des travaux pour 1957.

Cet inventaire est le suivant :

Route N^o 6 / Bienne-Sonceboz

a) gabarit et tracé :

Selon l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1951, ce tronçon est prévu comme suit :

1 chaussée 7 m	7,00 m
2 pistes cyclables à 1,75 m	3,50
Trottoir	—·—
Total	<u>10,50 m</u>

Il est prévu des trottoirs dans les localités, trottoirs dont la largeur sera adaptée aux possibilités locales. La correction à travers La Heutte prévoit une largeur de 7,50 m + les trottoirs selon les possibilités locales.

b) études

Aucune étude générale n'a été faite. Par contre, le projet de traversée de La Heutte est terminé.